

Date : 13/07/2022

**INFORMATION DU CONSOMMATEUR**  
**RAPPEL DE PRODUIT**

**Auchan Super Parly 2** procède aujourd'hui au retrait de la vente de **Steak haché de boeuf** suite à la mise en évidence de la présence de **salmonelles**.

**Le produit (steak haché de boeuf) a été vendu** au rayon "traditionnel" de notre magasin **entre le 01/07/2022 et le 13/07/2022.**



L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se les faire rembourser.

Les toxi-infections alimentaires causées par les **salmonelles** se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre dans les quarante huit heures qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

**Auchan Super Parly 2** se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro de téléphone : « 01 39 54 51 15 ».

Affichage jusqu'au 27/07/2022